District Drôme Ardèche de Football

Commission des Championnats et Coupes Seniors et Délégations

PROCÈS-VERBAL N°15

REUNION du 21 et 25 Novembre 2019

Président : DJEDOU Djamel
Présents : Éric THIVOLLE, Stéphan MONTALBANO, André GALLICE, Denis GLANDU. Bernard DELORME.

competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr

A L'ATTENTION DES CLUBS

RAPPEL IMPORTANT : LES CLUBS DE SE CONNECTER SUR FOOTCLUBS REGULIEREMENT AFIN DE VALIDER LES EVENTUELLES DEMANDES DE MODIFICATIONS QUI LEURS SONT ADRESSEES

APPEL A CANDIDATURE : Les Clubs désirant proposer leurs installations pour les parties finales des différents championnats, pour la fin de saison, sont priés de se faire connaitre, en envoyant un mail sur la boite mail « compétitions séniors », et faire acte de candidature.

DEMANDE DE DELEGUES : Les demandes de délégués doivent nous parvenir suffisamment à l'avance pour permettre de répondre favorablement. Le nombre de délégués n'est pas extensible aussi les demandes officielles et écrites, seront honorées en priorité.

RAPPEL : En cas de problème avec la FMI, prière d'en informer le District, en rédigeant un rapport de non utilisation de la FMI, qui se trouve dans les documents. Toutefois, il est impératif de faire une feuille papier à adresser au District en cas de non fonctionnement de celle-ci. **Les Clubs doivent anticiper et prévoir des feuilles de matchs vierges en cas de problème avec la FMI.**
En cas de défaillance de la FMI, les Clubs ont obligation d'informer la commission du résultat de la rencontre par mail à l'issue de la rencontre.

Toutes demandes de modifications (dates, horaires, installations) doivent être saisies sur foot clubs (l'article 13 des Règlements Sportifs du District). Au préalable le club qui demande la modification, doit informer téléphoniquement le club adverse et l'aviser qu'une demande est en cours. Nous demandons aux clubs de répondre aux demandes effectuées afin de respecter les délais.

- Après entente préalable entre les clubs, toutes demandes d'avancement, d'inversion ou de changement d'horaire d'une rencontre devront obligatoirement respecter la chronologie suivante :

- Entente préalable entre les clubs (par téléphone et confirmation de la réponse par mail).
- Si les 2 clubs sont d'accord, saisie de la demande sur Footclubs par le club demandeur au plus tard 12 jours avant la date de la rencontre.
Toutes demandes faites avec d'autres moyens ne seront pas prises en compte.

Au préalable le club qui demande la modification, doit informer téléphoniquement le club adverse et l'aviser qu'une demande est en cours. Nous demandons aux clubs de répondre aux demandes effectuées afin de respecter les délais.

<u>RAPPEL IMPORTANT</u> : Les demandes de modifications de dates de rencontres doivent nous parvenir impérativement dans un délai de 12 jours avant la rencontre officielle.

FMI

Trop de feuilles de match Informatisées ne nous parviennent pas. Principalement à cause d'un mauvais paramétrage des coordonnées footclubs.
La Ligue vous a envoyé un mail vous rappelant les démarches à accomplir sur footclubs.
Pensez à communiquer le mot de passe des rencontres aux personnes présentes le jour du match.

IMPORTANT FMI : Penser à échanger les mots de passe et les identifiants, avec les différents utilisateurs de la tablette FMI.

A partir de ce jour, les clubs seront amendés pour non utilisation de la FMI. Sachez toutefois que la non utilisation répétitive de la FMI peut entrainer des retraits de points.

MATCHS REPORTES

En raison des conditions climatiques de ces derniers jours, les rencontres de coupes R.GIRAUD et X. BOUVIER auront lieu le 22 Décembre, par conséquent les clubs ayant des matchs reportés à cette date, verront leurs rencontres se jouer pendant la trêve hivernale. Nous invitons les Clubs à consulter le site du District, pour prendre connaissance des reprogrammations.

Nous demandons aux Clubs de faire le maximum pour jouer les rencontres, en raison de la difficulté rencontrée pour la reprogrammation des Matchs. Pour rappel, vous avez la possibilité d'inverser les rencontres ou de trouver un terrain de repli, en cas de terrains non praticables. Les Clubs ayant plusieurs terrains doivent en cas d'intempéries ou d'impraticabilité devront fournir un arrêté pour tous les terrains. En cas de non-respect de cette règle la commission déplacera la rencontre sur un terrain de repli disponible.

REFERENT D1 ET D2

<u>Responsable</u> : MONTALBANO Stéphan

RESPONSABLE DELEGATION et REFERENT FMI

<u>Responsable:</u>
Éric THIVOLLE

<u>Avis aux Clubs :</u> Pensez à vérifier le logiciel FMI (nouvelle version) pour une éventuelle mise à jour.

REFERENT D3 et D4

<u>Responsable :</u>
Bernard DELORME

REFERENT D5

<u>Responsable :</u>
André GALLICE
La commission informe que le championnat D5 ayant commencé le 22/09, il n'est plus possible d'engager des équipes supplémentaires.
La dernière journée de D5 prévue le 15 Décembre se jouera impérativement le 19 Janvier 2020.

COUPES RENE GIRAUD et XAVIER BOUVIER

Responsable:
Djamel DJEDOU

Les tours de coupes n'ayant pu avoir lieu le 17 /11 sont reportées au 22 Décembre 2019.

FOOT DIVERSIFIE

Responsable :
Denis GLANDU

COURRIER :

Mail de FC CHABEUIL : lu et noté, le nécessaire est fait.

CHAMPIONNAT :

ASPTT / CHABEUIL du 04/11/2019 se jouera le 16/12/2019.
VALENCE CONSEIL DEP. / ST ROMAIN L'AS LE PIC du 04/11/2019 se jouera le 18/11/2019.
VALENCE MEDICAL / AS VEORE MONTOISON du04/11/2019 se jouera le 16/12/2019.

VETERANS

Responsables :
André GALLICE
Stéphan MONTALBANO

Pour tous les matchs, les clubs doivent utiliser la tablette FMI et transmettre le résultat dès la fin de la rencontre.
Dans l'éventualité d'un non fonctionnement de la FMI vous devez signaler le problème à la commission et utiliser une feuille papier, dans ce cas ne pas omettre d'indiquer le N° de match, ce qui facilitera grandement le travail de la commission et vous évitera de payer une amende.
Merci d'avance de la bonne volonté que vous témoignez pour la commission.

Championnat : En poule H, US MONTELIER engage une nouvelle équipe, qui est engagée à la place de l'Exempt. Nous vous demandons de bien vouloir rattraper les matchs en retard, avant le 15/12/2019. Le championnat est créé pour la première partie de la saison. Les clubs sont priés d'informer la commission des jours et horaires dont ils disposent. Ceci afin d'informer la commission de désignation des arbitres, pour une bonne organisation du championnat.

FUTSAL

Responsable :
Stéphan MONTALBANO